

Historique de la première mairie de Divonne

Délibérations du conseil municipal ⁽¹⁾

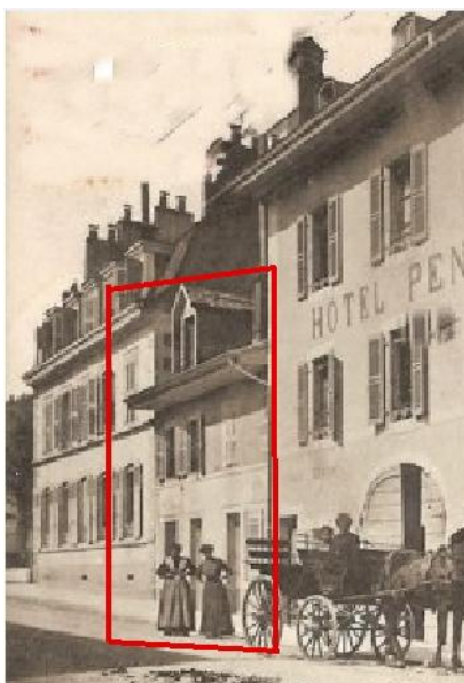
"L'an 1790 le 8 février...les citoyens actifs au nombre de cent sept des communes de Divonne et d'Arbère se sont réunis dans l'église de Divonne ...

"Le 16 janvier 1791 , faute de maison commune les officiers municipaux et les notables formant le conseil général de la commune décident de louer une chambre dans une maison appartenant à Joseph Barberat , bourgeois à Divonne ,située près de l'église et du pont Bacon pour être le lieu à faire les assemblées...

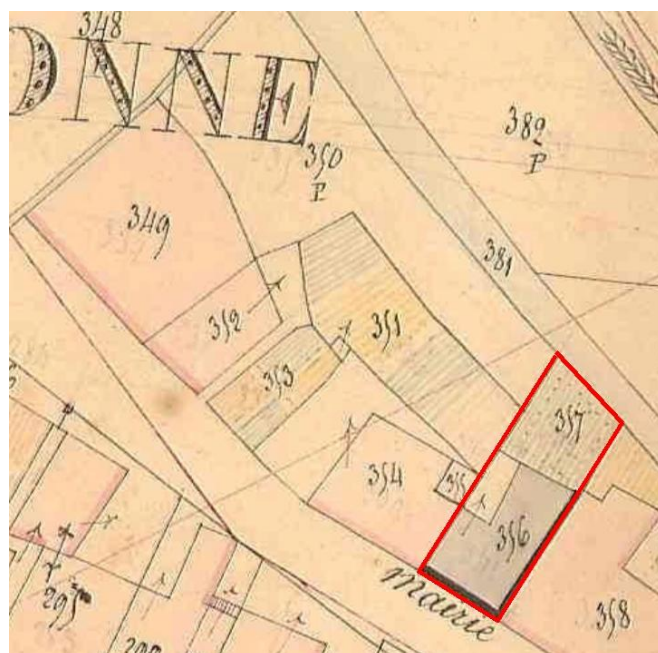
Achat de la maison Repingon ⁽¹⁾

Les années suivantes plusieurs projets de construction d'une mairie seront élaborés sans aboutir. Le 12 05 1823 le conseil municipal signe une convention entre le maire Etienne Dalloz et François Repingon pour acheter la maison de la grande rue 2300frs afin d' y installer la mairie , une salle pour l'école et le logement de l'instituteur .

Maison construite depuis moins de 20 ans, possédant cour, jardin et dépendances



encadré en rouge: mairie 1823



Plan 1845 mairie

L'unique salle de classe sera rapidement trop petite. Plusieurs solutions d'agrandissement n'aboutirent pas . Leurs coûts étaient trop élevés pour un modeste résultat. Alors la municipalité décide lors de la séance du conseil municipal du 5 septembre 1847 , d'acheter
"*...un petit jardin près de la place publique de la chenevière, sur la rive droite de la route départementale No.15 , pour le prix et la somme de deux mille cinq cent francs ...*
Monsieur Gignoux , architecte à Genève fut chargé de faire les plans
La nouvelle école-mairie fut inaugurée en 1856

Vente de la maison communale à Louis Auguste Bosson (2)

Conseil municipal du 30 06 1855:

Le conseil municipal (François Roland maire) décide de vendre la maison communale 4500 frs .

Conseil municipal du 19 04 1857 :

Fixation de la mise à prix de la vente de l'ancienne maison communale à 3500frs

Conseil municipal du 30 08 1857:

Après 2 ventes aux enchères sans succès, le sieur Bosson Louis Auguste maître plâtrier à Divonne fait une offre à 31000frsL'offre est acceptée par le conseil .

Après le décès de Louis Auguste Bosson le 24 11 1874

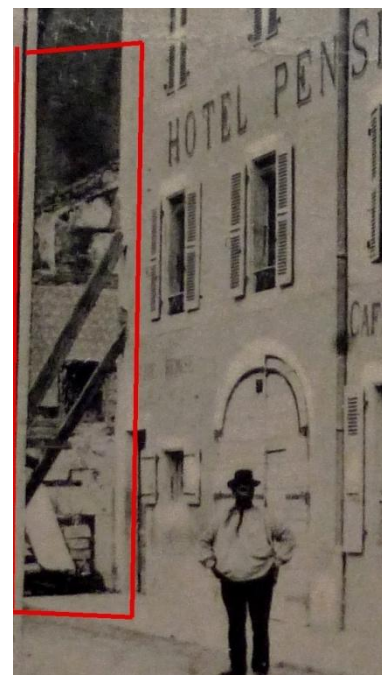
son fils Henri Louis Faustin , plâtrier, époux d' Anne Elisa Goudard reste dans la maison

Par adjudication du 4 07 1886, (3)

Eugène Goudard achète la maison pour 12 000 frs

Démolition et reconstruction en1912

Après le décès de Charles Vidart Marie Vidart (Goudard) fait démolir l'ancienne maison pour reconstruire celle qui existe aujourd'hui. (maison démolie cadre rouge)

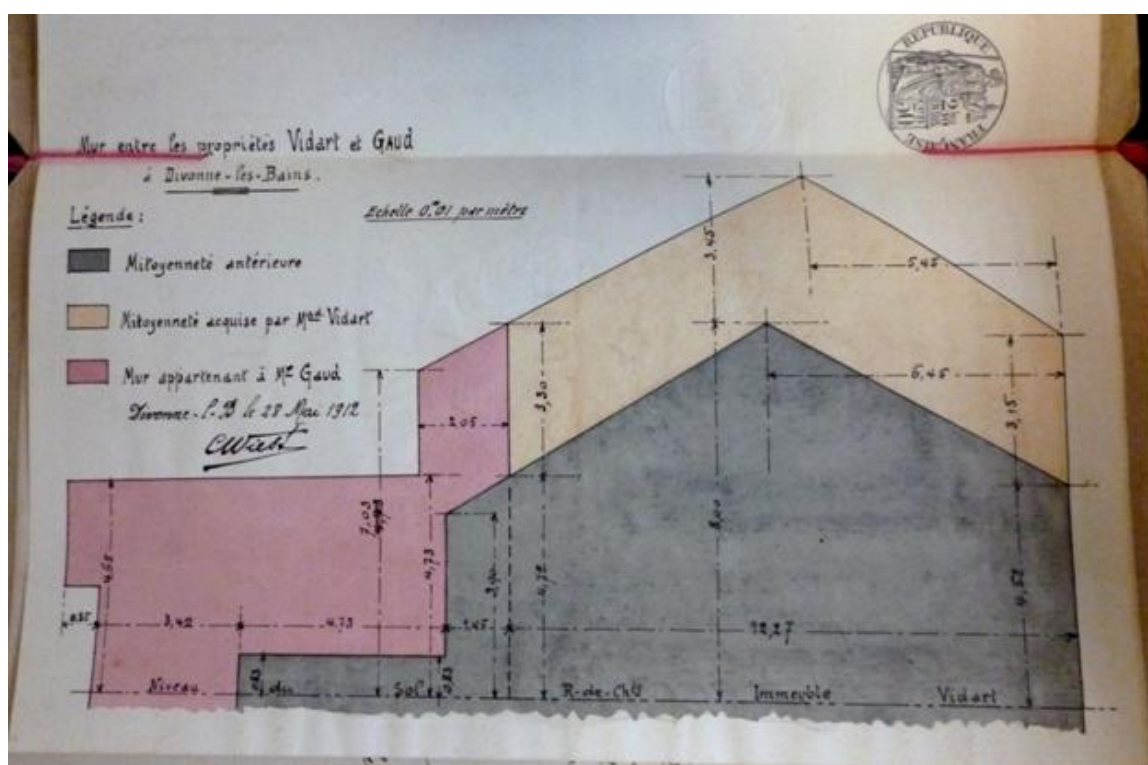


J. et m. C. Pierron

Plan du 12 06 1912 4

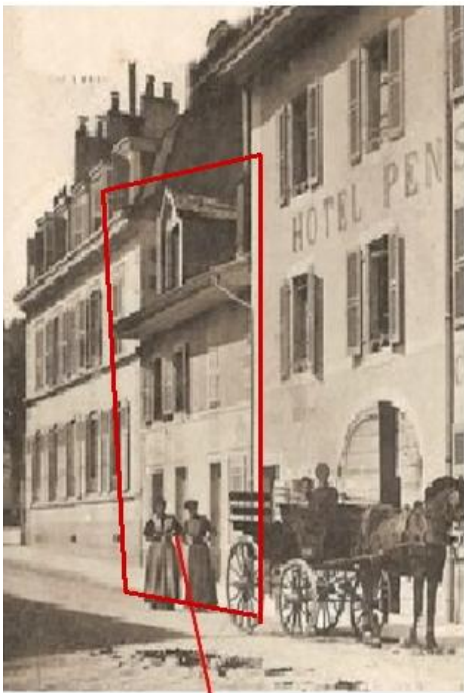
Cession de mitoyenneté par Mr et Mme Gaud à Mme Vidart (veuve de Charles Vidart décédé le 26 02 1912 à Ste Maxime Var)

"La mitoyenneté sur toute la largeur du bâtiment que madame Vidart fait construire sur l'emplacement de l'ancienne maison Bosson et..."

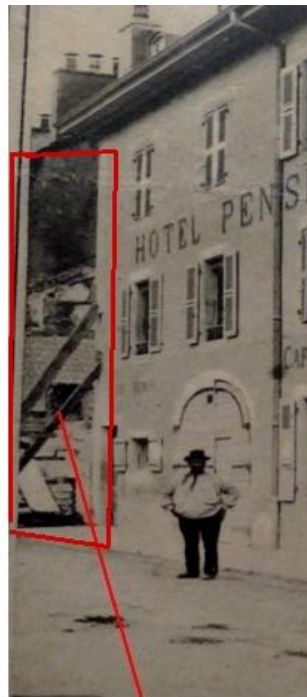


9. L'emplacement de la maison Bosson qui a été démolie depuis le décès de M. Vidart, avec jardin, le tout contigu du nord à la villa Gouvard et cadastre n° 396 et 397 section D pour quatre ares vingt trois centiares, (même paragraphe)

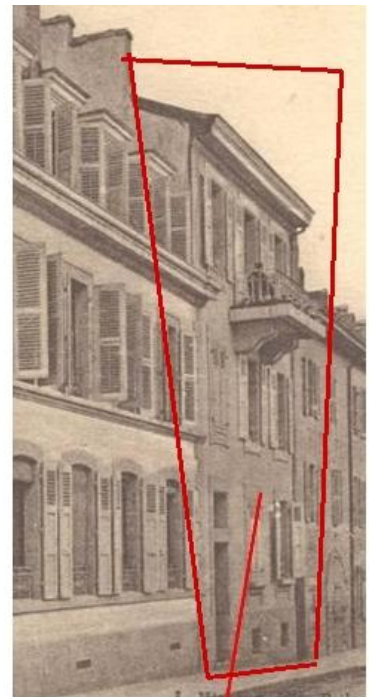
Vues successives de la maison



Maison achetée en 1823 par la commune
construite depuis moins de 20 ans



Démolition en 1912 par Marie- Louise Vidart née Goudard



Après 1912

- 1 Archives municipales Divonne 7- D 1= 1820-1848
- 2- Archives municipales Divonne 7 D 1 =1849-1867
- 3- Archives de l'Ain maître Jean Théophile Girod : 3E 31124
- 4- Archives maître Charles Marie Gustave Girod Acte du 12 06 1912
- 5- Archives de l'Ain , plan Napoléonien: D 2.